Image not found or type unknown

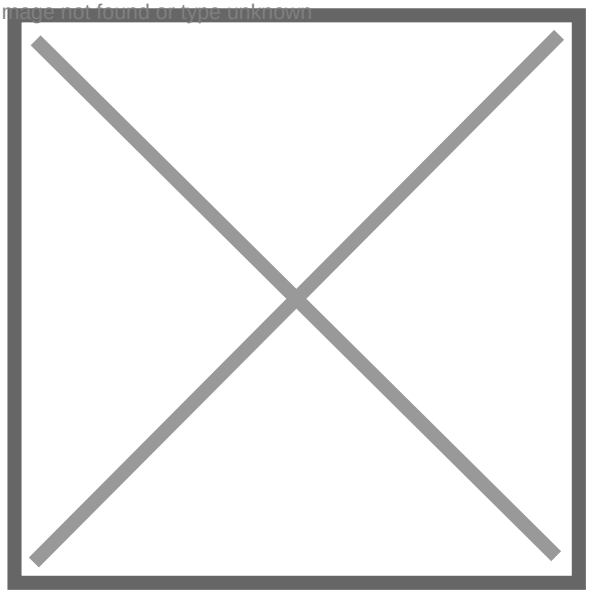

Signature etat des lieux entrant

Par **audinette**, le **06/06/2009** à **23:35**

Bonjour,

Mon ami et moi allons emménager dans un T3 qui devait être refait par le propriétaire -d'après les dires de l'agence immobilière- mais finalement refait par les locataires précédents.
On nous avait dit que la tapisserie serait refaite alors que cela a été vraisemblablement repeint.

De plus, nous avons l'impression que l'agence nous cache des informations sur l'avancée de ces travaux. Nous craignons que la propriétaire récupère une partie de la caution des locataires (appartement repeint mais sale à cause des travaux et peut être pas entièrement rénové) mais qu'elle ne replace pas cet argent pour remettre l'appartement comme il était convenu.

Avons-nous le droit de refuser de signer l'etat des lieux entrant et de réclamer la réfection et de prévoir un autre rendez vous pour un autre état des lieux?

Merci par avance de votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés